

TSX : SWY

SWY 17-11
Le 14 août 2017**STORNOWAY ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2017**

Stornoway Diamond Corporation (SWY, à la TSX, la « Société » ou « Stornoway ») a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2017.

Faits saillants du trimestre clos le 30 juin 2017

(tous les montants sont présentés en \$ CA, sauf indication contraire)

- Bénéfice net, de base et dilué, de 2,3 M\$ (néant par action).
- Durant le trimestre, la Société a atteint le jalon du million de carats produits en plus d'atteindre la capacité de traitement nominale de l'usine, conformément à l'échéancier.
- Pour le trimestre, une production de 417 362 carats a été récupérée du traitement de 512 005 tonnes de minerai, comparativement à une récupération prévue de 486 591 carats à partir du traitement de 513 000 tonnes, écart attribuable au traitement d'un minerai de teneur moins élevée (82 cpct, comparativement à une prévision de 95 cpct).
- L'exploitation minière des fosses à ciel ouvert Renard 2-3 et Renard 65 représente 1 328 580 tonnes, soit 129 % du tonnage prévu, dont 500 473 tonnes de minerai extrait. La mise en valeur de la mine souterraine à la fin de juin atteignait 2 746 mètres, soit 103 % du plan.
- La Société a vendu 350 159 carats, ce qui a rapporté des produits de 40,9 M\$. Le BAIIA ajusté¹ s'est chiffré à 15,1 M\$, ou 35,6 % des produits.
- Prix moyen du diamant obtenu lors de la vente de 87 \$ US le carat (117 \$ le carat^{1 2}), comparativement à 81 \$ US le carat au premier trimestre. Une production de 151 135 carats supplémentaires a été vendue après la clôture du trimestre, pour un produit de 19,8 M\$, à un prix moyen de 101 \$ US le carat (128 \$ le carat³). Dans l'ensemble, le prix des diamants de Renard a augmenté de 19 % depuis que les ventes ont commencé (pourcentage réel tenant compte de la distribution granulométrique et des variations de qualité).
- Les charges d'exploitation décaissées par tonne traitée¹ se sont élevées à 54,12 \$ par tonne (66,39 \$ par carat) et les dépenses d'investissement¹ à 24,0 M\$ pour le trimestre, ce qui, dans les deux cas, est conforme aux prévisions.
- Après la clôture du trimestre, un ensemble de mesures visant à modifier l'usine afin de réduire les bris à Renard et de produire des diamants de meilleure qualité a été approuvé par le conseil d'administration, soit des dépenses d'investissement prévues de 22 M\$ devant être financées à même les ressources financières existantes.
- À la clôture du trimestre, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme s'établissaient à 60,4 M\$. Les liquidités disponibles¹ de la Société, qui se composaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des facilités de crédit disponibles, se chiffraient à 168,1 M\$.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion pour plus d'informations.

² Selon un cours de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1,34 \$.

³ Selon un cours de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1,26 \$.

Matt Manson, président et chef de la direction, a déclaré : « Au deuxième trimestre, vers la fin de juin tel que prévu dans l'échéancier, nous avons atteint la capacité de traitement nominale totale à Renard. Les dépenses d'investissement et coûts d'exploitation continuent d'être conformes aux prévisions et continuons à démontrer une forte marge opérationnelle. La teneur et les carats produits pour le trimestre reflètent le traitement d'une proportion plus importante de minerai de faibles teneurs de nos haldes de minerai. Cependant, la productivité globale de l'exploitation et de l'usine de traitement est bonne et la mise en valeur de la mine souterraine qui sera la principale source de minerai pour l'usine à partir de l'année prochaine, se déroule bien à l'intérieur de l'échéancier. » Matt Manson poursuit : « Les prix des diamants de Renard continuent d'augmenter progressivement, ce que nous trouvons particulièrement encourageant, à mesure que le marché connaît mieux notre production. Cependant, ces prix sont touchés par un niveau élevé de bris et jusqu'à ce jour, nos travaux à ce chapitre démontrent que la réduction de la proportion de roches stériles dures à l'intérieur du minerai qui alimente à l'usine aura un impact significatif sur notre niveau de récupération. À cette fin, le conseil de Stornoway a approuvé des dépenses d'investissement de 22 M\$ CA, à même les ressources financières existantes, pour l'ajout d'un circuit de tri de stériles à notre usine de traitement. Ces travaux, qui s'inscrivent dans un plan d'amélioration global de la valeur des diamants, seront étalés sur les trois prochains trimestres et il est prévu qu'ils auront une contribution significative sur le volume, la qualité et la valeur de notre production de diamants. »

Survol des résultats financiers

Les produits se sont établis à 42,6 M\$ pour le trimestre. Il s'agit du deuxième trimestre écoulé depuis le début de la production commerciale, c'est pourquoi il n'existe aucune donnée comparative pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits de la Société comprennent un montant de 5,1 M\$ lié à l'amortissement du produit qu'elle a reçu d'avance aux termes du contrat d'achat de la production de diamants en échange d'engagements futurs de livraison de diamants à des prix prévus par contrat. Le coût des produits vendus de la Société s'est établi à 33,9 M\$ et est lié aux activités d'extraction minière, aux activités de traitement, aux activités de tri des diamants bruts, aux services sur le site et à l'amortissement. La Société a inscrit un BAIIA ajusté de 15,1 M\$, soit 35,6 % des produits. L'augmentation du BAIIA ajusté par rapport aux exercices précédents est attribuable à la réalisation de deux ventes par appel d'offres au cours du deuxième trimestre de 2017, en comparaison d'aucune au deuxième trimestre de 2016 alors que le projet diamantifère Renard était en phase de construction. La Société a inscrit des charges financières de 2,2 M\$ au deuxième trimestre. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé une charge d'intérêts de 6,8 M\$, qui a été partiellement compensée par un profit latent de 4,9 M\$ sur la juste valeur des dérivés incorporés dans ses débentures convertibles. Les produits pour le semestre clos le 30 juin 2017 se sont établis à 91,0 M\$.



Faits saillants de nature financière

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits des activités ordinaires	42 550	–	91 042	–
Coût des produits vendus	33 893	–	70 313	–
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	4 203	3 252	9 323	5 660
Frais de prospection	935	1 300	1 581	1 909
Profit sur la vente de participations dans des biens d'exploration	–	–	(400)	–
Charges financières (produits financiers)	2 211	(11 801)	(519)	14 392
Profit de change	(3 241)	1 470	(4 260)	5 130
Résultat net avant impôt	4 549	5 779	15 004	(16 831)
Charge d'impôt sur le résultat	2 211	–	15 641	–
Perte nette	2 338	5 779	(637)	(16 831)
Perte de base par action	néant	(0,01)	néant	(0,02)
Perte diluée par action	néant	néant	néant	(0,02)
BAIIA ajusté	15 143	(4 552)	34 838	(7 569)
Marge du BAIIA ajusté (%)	35,6 %	s. o.	38,3 %	s. o.
Dépenses d'investissement	23 975	s. o.	41 058	s. o.

Environnement, santé, sécurité et communautés

Aucun incident avec arrêt de travail n'a été enregistré au cours du trimestre, ce qui porte le taux d'incident avec arrêt de travail depuis le début de l'exercice à 1,0 pour les entrepreneurs et à 0 pour les employés de Stornoway. Aucun incident d'infraction aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement n'a été enregistré au cours du trimestre. La main-d'œuvre sur place au site au mois de juin a atteint une moyenne de 310 travailleurs par jour, dont 19,5 % étaient des Cris du territoire Eeyou Istchee. Au 30 juin 2017, le nombre d'employés de Stornoway s'élevait à 493. De ce nombre, 438 employés travaillaient au site minier, dont 15 % étaient des Cris, 24 % provenaient de Chibougamau et de Chapais et 61 % provenaient de l'extérieur de la région.

Exploitation minière et traitement

Au deuxième trimestre, 1 328 580 tonnes ont été extraites des fosses à ciel ouvert Renard 2-3 et Renard 65, comparativement aux 1 033 459 tonnes prévues (+29 %), ce qui a permis de constituer des stocks de minerai de 500 473 tonnes. Le traitement de 512 005 tonnes de minerai a donné lieu à la récupération de 417 362 carats d'une teneur de 82 cpct, comparativement aux prévisions de 513 000 tonnes de minerai et de 486 591 carats récupérés d'une teneur de 95 cpct (baisses respectives de 0,1 %, -14 % et -14 %). Le minerai traité était surtout composé de minerai de Renard 2 de basse teneur provenant à la fois de la fosse à ciel ouvert et des stocks de minerai. Les taux de traitement ont affiché une moyenne de 5 626 tonnes par jour pour le trimestre, sur une capacité nominale de 6 000 tonnes par jour. Au mois de juin, la Société a atteint un taux de traitement quotidien moyen de 6 149 tonnes, ce qui marque la fin de la phase de démarrage de la production dans les délais prévus.



La mise en valeur de la mine souterraine au deuxième trimestre a atteint 2 746 mètres, comparativement aux 2 642 mètres prévus (hausse de 3 %). Les travaux ont porté essentiellement sur le développement latéral dans la kimberlite au niveau 160 mètres, sur la construction des galeries de production aux niveaux 270 mètres et 290 mètres et sur le puits d'air frais. Les conditions du roc ont été bonnes et il n'y a eu aucun autre problème d'infiltration d'eau comme celui qui avait ralenti la construction de la rampe vers la fin de 2015 et le début de 2016.

Les charges d'exploitation décaissées par tonne traitée se sont établies à 54,12 \$¹ par tonne (66,39 \$¹ par carat traité¹) par rapport à des prévisions de 52,19 \$ par tonne (55,02 \$ par carat traité¹). Les charges décaissées par tonne ont été conformes aux prévisions, les coûts par carat traité pour le trimestre reflétant un nombre de carats récupérés inférieur aux prévisions. Les dépenses d'investissement¹ se sont établies à 24,0 M\$ et se rapportent principalement à la mise en valeur de la mine souterraine.

Modifications de l'usine de traitement en vue d'améliorer la valeur des diamants

Depuis que le traitement de minerai de la mine Renard a commencé, le projet a connu des taux élevés de bris de diamants, comme en témoignent la proportion de gros diamants récupérés et le profil de qualité moyen des diamants. Ces deux facteurs ont influé sur le prix de vente moyen obtenu. Au premier semestre de l'exercice, des mesures ont été prises pour comprendre la cause des bris afin de ramener ces derniers à un niveau acceptable, l'attention étant portée sur les réglages d'opération du concasseur, l'équilibrage du matériel dans l'usine, les changements de tamis, des études sur le bris de diamants et des essais avec simulants.

S'appuyant sur les informations qui sont ressorties de cette analyse au premier semestre, le conseil d'administration de Stornoway a approuvé un programme de modifications de l'usine et de raffinement des activités opérationnelles pour ramener les bris à un niveau plus acceptable et produire ainsi un diamant de qualité supérieure. Le programme est axé sur l'insertion de triage des stériles. Un taux de dilution interne élevé par les roches hôtes est caractéristique des kimberlites de Renard. Les niveaux de dilution interne et externe provenant des roches gneissiques encaissantes dures représente plus de 50% du minerai traité par l'usine de traitement. La teneur élevée de roches stériles dans le minerai ne permet pas d'établir des conditions propices à la libération du diamant dans les concasseurs secondaire et tertiaire de l'usine, et la présence simultanée de roches stériles dures et de diamants libres dans les concasseurs et les circuits de récupération est une cause principale des bris.

Dans le cadre de son programme de travail du premier semestre, Stornoway a mené des essais d'une technologie de triage spectrale des stériles et obtenu des résultats prometteurs dans la séparation des stériles de gneiss granitoïde blanc et rose, à prédominance de quartz et de feldspath, et la kimberlite de couleur plus foncée riche en olivine. Un circuit de tri des stériles, pouvant traiter 7 000 tonnes de minerai par jour et extensible, sera ajouté à l'usine de traitement de Renard immédiatement après le concasseur à mâchoires primaire et avant le concasseur à cônes secondaire pour extraire les stériles de dimensions +30 mm à 200 mm. Les stériles extraits seront transportés par camion pour être disposés, et le concentré de kimberlite moins diluée sera réintroduit dans l'usine pour y être concassée. Un budget d'investissement inhabituel de 22 M\$ a été établi pour ces travaux et sera financé à même les ressources financières existantes. On prévoit que l'addition de ce circuit ajoutera des coûts opérationnels de 1\$ par tonne et aura l'avantage secondaire de réduire la surcharge sur la balance de l'usine de traitement de Renard en plus de permettre une possible expansion de l'usine. La mise en service du nouveau circuit est prévue pour le premier trimestre de 2018.



Ventes de diamants

Pour le trimestre, Stornoway a vendu un total de 350 159 carats dans le cadre de deux séances de vente par appel d'offres (ventes n° 4 et n° 5 de 2017) à un prix moyen de 87 \$US le carat (117 \$ le carat^{1,2}). Les ventes représentent la production à tout venant; à la fin du trimestre, la Société n'a pas de stock de diamants excédentaire autre que les biens en cours de production dans le cours normal de l'activité.

Après la clôture du trimestre, la Société a réalisé la vente de 151 135 carats de plus (vente n° 6 de 2017) et a dégagé un produit de 19,8 M\$ à un prix moyen de 101 \$ US le carat (128 \$ le carat³). Ce résultat a été obtenu avec la composition des ventes habituelle et s'inscrit dans les prévisions de prix pour l'exercice 2017, soit de 100 \$ US à 132 \$ US le carat.

Le prix moyen obtenu jusqu'à présent des ventes de diamants de Renard a été touché de façon importante par le problème persistant de bris de diamants à l'usine de traitement, qui fait en sorte qu'il y a moins de gros diamants pouvant être vendus et plus de petits diamants entrant dans les assortiments de vente. Le prix de marché obtenu pour les petits diamants est bien moins élevé que ce qu'il était avant la démonétisation en Inde à la fin de 2016. Cependant, le prix du diamant brut de Renard, compte tenu de la distribution granulométrique et des variations de qualité, a augmenté de 19 % en termes réels depuis la première vente réalisée en novembre 2016. Dans un contexte de raffermissement modéré du marché du brut au cours de la période, l'ampleur de la hausse reflète l'acceptation croissante de la production de diamants de Renard par la clientèle des ventes par appel d'offres de Stornoway.

Stornoway prévoit tenir une autre séance de vente au troisième trimestre et deux autres au quatrième trimestre.

Mise à jour sur les activités d'exploration

Les activités de prospection de la Société se poursuivent, notamment avec l'acquisition, par jalonnement, de trois nouvelles propriétés diamantifères entièrement détenues par la Société, qui cible des caractéristiques intéressantes spécifiques obtenues à partir d'une analyse de bases de données exclusives (Wabi, CYP et MET). Ensemble, les propriétés acquises couvrent environ 4 538 hectares, et d'autres propriétés minières pourraient être acquises. Les demandes de permis d'accès sont en cours de préparation, et la Société prévoit effectuer un programme de travaux plus tard cet été.

Les activités de forage réalisées en avril 2017 sur la propriété Adamantin de 28 171 hectares (située à quelque 100 km au sud de la mine Renard et à 25 km à l'ouest du prolongement de la route 167) se sont traduites par la découverte de deux corps kimberlitiques. Les résultats de l'analyse du potentiel en diamant de ces découvertes ne sont pas encore connus. L'échantillonnage de moraine effectué à Adamantin en 2015 a confirmé la présence d'anomalies de minéraux indicateurs susceptibles de provenir de corps kimberlitiques non découverts ayant un potentiel diamantifère prometteur, en plus d'avoir mené à la découverte d'un diamant dans la fraction granulométrique de +0,25 mm-0,50 mm. Les travaux de forage effectués en mars et en avril 2016 ont mené à la découverte de 11 corps kimberlitiques différents, mais aucun diamant n'a été récupéré à partir de ces échantillons, ce qui fait que la source du diamant trouvé dans l'échantillon de moraines est actuellement inexploitable.



Conférence téléphonique et webdiffusion

Stornoway tiendra sa conférence téléphonique sur les résultats du deuxième trimestre pour les analystes et les investisseurs le 14 août 2017 à 11 h 00 (HE). Il est possible d'accéder à la conférence en composant le numéro sans frais suivant pour l'Amérique du Nord : 1 844 215-3287 ou, pour les appels de l'étranger, le 1 209 905-5939, et en indiquant le code d'identification de la conférence, soit le code 58480597. Une webdiffusion en direct sera disponible à l'adresse suivante : <http://edge.media-server.com/m/p/mvni9egd>. Un enregistrement de la conférence et une copie de la présentation sur les résultats seront disponibles sur le site Web de Stornoway, à l'adresse www.stornowaydiamonds.com.

À propos de la mine Renard

La mine de diamant Renard est la première mine de diamant au Québec et la sixième au Canada. Elle est située à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James, dans le centre-nord du Québec. Le projet de construction a commencé le 10 juillet 2014 et la production commerciale a débuté officiellement le 1^{er} janvier 2017. On prévoit une production annuelle moyenne de diamants de 1,8 million de carats par an pendant les 10 premières années de la vie de la mine. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport technique du 11 janvier 2016 concernant l'estimation des ressources minérales de septembre 2015, et le rapport technique daté du 30 mars 2016 sur la mise à jour du plan minier et de l'estimation des réserves de mars 2016 pour de plus amples renseignements et d'autres hypothèses concernant le projet.

Personnes qualifiées

Les informations scientifiques ou techniques figurant dans le présent communiqué de presse ont été préparées sous la supervision de M. Patrick Godin, ing. (Québec), chef des opérations. Les programmes d'exploration de Stornoway sont supervisés par M. Robin Hopkins, P.Geol. (NT/NU), vice-président, Exploration. MM. Godin et Hopkins sont tous trois des personnes qualifiées en vertu du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Stornoway Diamond Corporation

Stornoway est l'une des plus importantes sociétés canadiennes d'exploration et de mise en valeur de propriétés diamantifères et elle est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole SWY. Son siège social est situé à Longueuil. Son projet phare, la mine diamantifère Renard, qu'elle détient en propriété exclusive, est la première mine de diamants au Québec. Stornoway est une société axée sur la croissance qui détient un actif de classe mondiale dans l'un des meilleurs territoires miniers au monde, et l'une des plus remarquables entreprises du secteur minier au monde.

Au nom du conseil d'administration,
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION
/s/ « Matt Manson »
Matt Manson
Président et chef de la direction



Pour un supplément d'information, veuillez communiquer avec Matt Manson (président et chef de la direction) au 416 304-1026, poste 2101
ou avec Orin Baranowsky (chef des finances par intérim et vice-président, Relations investisseurs et Développement corporatif) au 416 304-1026, poste 2103
ou au numéro sans frais suivant : 1 877 331-2232

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Ghislain Poirier, vice-président, Affaires publiques de Stornoway au 418 254-6550, gpoirier@stornowaydiamonds.com

** Site Web : www.stornowaydiamonds.com Courriel : info@stornowaydiamonds.com **

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient de l'information prospective (au sens défini dans le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue) et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis (désignés collectivement ci-après par « information prospective » ou « énoncés prospectifs »). Ces énoncés prospectifs ont été établis en date du présent document, et la Société n'entend pas les mettre à jour et n'a aucune obligation de le faire, sauf si elle y est tenue par la loi.

Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et comprennent notamment des énoncés se rapportant aux objectifs de Stornoway pour l'exercice à venir, à ses objectifs à moyen terme et à long terme et à ses stratégies en vue d'atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés concernant des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, intentions et perspectives d'avenir ou événements ou résultats prévus, de la direction. Bien que la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, des énoncés à l'égard : i) de la quantité de réserves minérales, de ressources minérales et de cibles de prospection; ii) de la quantité de la production future pour une période donnée; iii) de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes de l'exploitation minière; iv) des hypothèses relatives à la teneur récupérée, à la dilution interne, à la dilution minière et à d'autres paramètres miniers indiqués dans le rapport technique de 2016 ainsi qu'aux niveaux de bris des diamants; v) des hypothèses relatives aux produits des activités ordinaires bruts, au coût des produits vendus, aux coûts de production décaissés, aux estimations des marges brutes, aux dépenses d'investissement prévues et projetées, à la situation de trésorerie et aux besoins du fonds de roulement; vi) du potentiel d'agrandissement de la mine et de sa durée de vie prévue; vii) des délais prévus pour la délivrance des permis et des approbations réglementaires liés aux activités de construction menées actuellement à la mine de diamants Renard; viii) du calendrier prévu pour l'achèvement de la mine à ciel ouvert et de la mine souterraine Renard; ix) du calendrier prévu pour le démarrage et l'atteinte de la capacité nominale de la mine Renard; x) des obligations financières prévues de Stornoway ou des coûts engagés par celle-ci relativement à l'aménagement en cours de la mine Renard; xi) des plans de prospection futurs; xii) des cours futurs des diamants bruts; xiii) des avantages économiques d'utiliser une centrale électrique alimentée au GNL plutôt qu'au diesel; xiv) des sources de financement et des besoins de financement prévus; xv) de la prise d'effet, du financement ou de la disponibilité, selon le cas, de l'emprunt garanti de premier rang, du solde de la facilité relative à l'équipement et de l'emploi du produit tiré de ceux-ci; xvi) de la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants visés aux termes de la convention d'achat et de vente; xvii) des répercussions des opérations de financement sur les activités, l'infrastructure, les occasions, la situation financière, l'accès aux capitaux et la stratégie globale de la Société; xviii) du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien; et xix) de la disponibilité de la capacité de financement excédentaire pour l'exploitation de la mine Renard. Toute déclaration qui exprime ou implique des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », « calendrier » ou des variantes de ceux-ci ou en indiquant que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints ou en utilisant le mode futur ou conditionnel à leur égard ou encore la forme négative de l'un de ces termes ou d'expressions similaires) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines hypothèses formulées par Stornoway ou ses consultants et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révèlent inexacts, pourraient amener les résultats, performances ou réalisations réels de Stornoway à différer considérablement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces

énoncés. Ces énoncés et renseignements s'appuient sur plusieurs hypothèses en ce qui concerne les stratégies et perspectives d'entreprise actuelles et futures ainsi que le contexte dans lequel Stornoway exercera son activité à l'avenir, y compris la teneur récupérée, la distribution de la taille et la qualité des diamants, la récupération moyenne de minerai, la dilution interne, les niveaux de bris des diamants, le prix des diamants, les coûts prévus et la capacité de Stornoway d'atteindre ses objectifs, le rendement financier prévu, l'évolution réglementaire, les plans de mise en valeur, les activités et les engagements de prospection, de mise en valeur et d'exploitation minière, et le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Bien que la direction estime que ses hypothèses concernant ces questions sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes. Parmi les hypothèses importantes posées par Stornoway ou ses consultants dans le cadre de ses énoncés prospectifs, on note entre autres les suivantes : i) les investissements requis et les besoins estimatifs en matière de main-d'œuvre; ii) les estimations de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes; iii) la teneur récupérée, la distribution de la taille et la qualité des diamants, la récupération moyenne de minerai, la dilution interne, la dilution de la mine et les autres paramètres miniers mentionnés dans le Rapport technique de 2016 ainsi que les niveaux de bris des diamants; iv) la réception des approbations réglementaires selon des modalités acceptables dans des délais habituels; v) les délais prévus pour le démarrage et l'atteinte de la capacité nominale de la mine Renard, vi) l'échéancier de l'aménagement d'une mine à ciel ouvert et d'une mine souterraine à la mine Renard; vii) les formations géologiques que l'on s'attend à rencontrer; viii) les prix du marché pour les diamants bruts et leur incidence possible sur la mine Renard; ix) le respect de toutes les conditions sous-jacentes à l'emprunt garanti de premier rang et au solde de la facilité relative à l'équipement, ou la renonciation à ces conditions, de manière à ce que la Société puisse effectuer des prélèvements aux termes de ces ententes; x) l'interprétation par Stornoway des données de forage géologique recueillies et de leur incidence potentielle sur les ressources minérales indiquées et la durée de vie de la mine; xi) les plans et objectifs de prospection futurs; xii) la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants visés, aux termes de la convention d'achat et de vente; et xiii) la robustesse persistante du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Par nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il y a un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, y compris l'hypothèse figurant dans plusieurs énoncés prospectifs selon laquelle d'autres énoncés prospectifs seront exacts, mais ils comprennent particulièrement, sans s'y limiter : i) les risques liés aux variations de teneur, de distribution granulométrique et de qualité des diamants, de lithologies kimberlitiques et de contenu de roche encaissante dans le matériau identifié en tant que ressources minérales par rapport aux prévisions; ii) les variations des taux de récupération et de fracturation; iii) l'incertitude quant à savoir si la poursuite de l'exploration de cibles de prospection entraînera la délimitation des cibles en tant que ressources minérales; iv) les faits nouveaux survenant sur les marchés mondiaux du diamant; v) les hausses plus lentes que prévu des évaluations des diamants; vi) les risques associés aux fluctuations du dollar canadien et d'autres monnaies par rapport au dollar américain; vii) les augmentations relatives aux coûts en capital, coûts d'exploitation et dépenses d'investissement de maintien proposés; viii) les hausses des charges financières ou les changements défavorables touchant les conditions du financement disponible, le cas échéant; ix) des taux d'imposition ou de redevances plus élevés que prévu; x) l'incertitude liée aux résultats de l'exploration dans les zones d'élargissement potentiel des ressources; xi) les changements visant les plans de mise en valeur ou d'exploitation minière en raison de changements visant d'autres facteurs ou des résultats de prospection; xii) les risques liés à l'obtention des approbations réglementaires ou à la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages existante conclue avec les collectivités autochtones; xiii) les incidences de la concurrence sur les marchés où Stornoway exerce des activités; xiv) les risques d'exploitation et d'infrastructure; xv) le risque d'exécution lié à l'aménagement d'une mine productive à la mine Renard; xvi) le risque que la Société soit incapable de respecter toutes les conditions sous-jacentes au financement ou à la disponibilité, selon le cas, de l'emprunt garanti de premier rang et de la facilité relative à l'équipement; xvii) les changements apportés aux conditions de la vente à terme de diamants, à l'emprunt garanti de premier rang et à la facilité relative à l'équipement; xviii) le risque que la Société n'ait pas accès aux fonds de l'emprunt garanti de premier rang ou de la facilité relative à l'équipement; xix) le risque que la Société soit incapable de s'acquitter de ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants aux termes de la convention d'achat et de vente; xx) les futures ventes ou émissions d'actions ordinaires entraînant la baisse du prix des actions ordinaires et la dilution de la participation des actionnaires actuels; et xxi) les facteurs de risque additionnels décrits dans les présentes et dans les rapports de gestion annuels et intermédiaires, dans la plus récente notice annuelle et dans les autres documents d'information de Stornoway, ainsi que l'anticipation de la part de Stornoway par rapport à la gestion des risques décrits plus haut et l'efficacité avec laquelle elle les gère. Stornoway prévient le lecteur que la liste qui précède des facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et que de nouveaux risques imprévisibles peuvent survenir de temps à autre.